



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 9 juin 2023 par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant les congés des membres du personnel des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts', portant le numéro 73.833/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 11 juillet 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.